RELEVEZ LE DÉFI ÉNERGIE

Réduire sa consommation d'énergie en changeant juste ses habitudes ? C'est possible !

Défi Energie Sud Yvelines

Comment s'inscrire au défi ?

01 - JE CRÉE MON COMPTE DECLICS
02 - JE M'INSCRIS A UN DEFI
03 - JE RENSEIGNE QUELQUES INFORMATIONS SUR MON FOYER

Comment créer un compteur et faire des relevés ?

04 – JE CREE MES COMPTEURS
05 – J'AFFECTE MES COMPTEURS AU DEFI
06 - JE FAIS MES PREMIERS RELEVES

07 – JE REPONDS AU QUIZ POUR CONNAITRE MON NIVEAU
08- je suis les actualités et les événements de mon territoire

Comment s'inscrire au défi ?

01 JE CRÉE MON COMPTE DECLICS

- ✓ Rendez-vous sur le site : https://www.defis-declics.org
- ✓ Créez un compte en cliquant sur

- ✓ Indiquez votre nom, votre prénom, votre adresse mail et votre ville

Un mail vous sera envoyé pour valider votre inscription et définir votre mot de passe
Attention, si vous ne recevez pas ce mail, vérifiez qu'il n'est pas arrivé dans votre courrier indésirable !

- ✓ Cliquez sur le lien reçu par mail, créez votre mot de passe, puis validez.

Vous êtes maintenant inscrit sur le site DECLICS !

02 JE M'INSCRIS AU DEFI

✓ Rendez -vous dans l'onglet « **Mes Défis** », puis « **Tous les défis** »

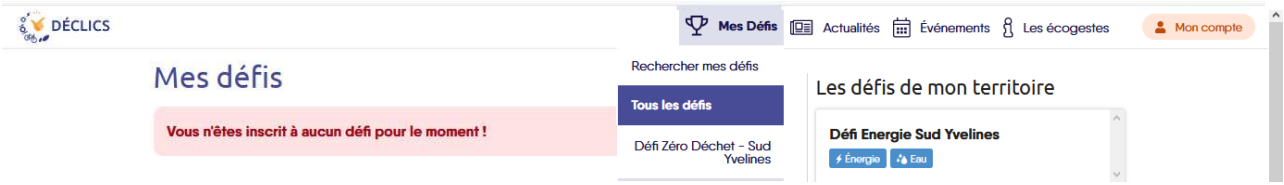

✓ Ensuite, dans « Les défis de mon territoire », cliquez sur la fenêtre « **Défi Zéro Déchet – Sud Yvelines** »

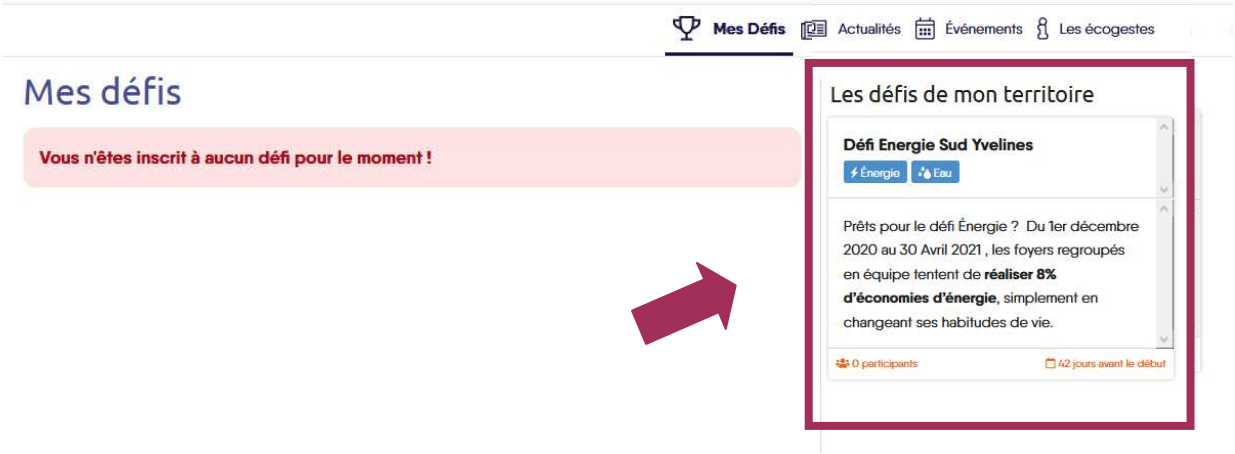

✓ Une fois sur la page du défi, cliquez **Je m'inscris**

✓ Vous devez maintenant remplir quelques questions

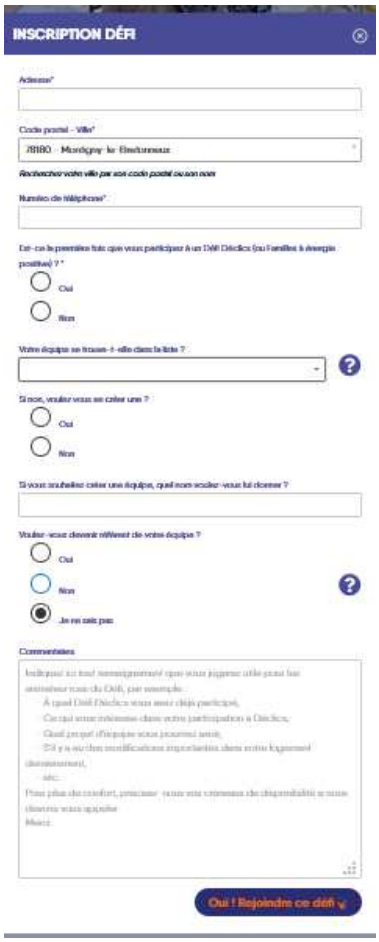

Si vous avez déjà participé à un précédent Défi (FAEP ou Déclics énergie) répondez **NON**

Si l'équipe que vous voulez rejoindre a déjà été créée, et que vous connaissez son nom, vous le trouverez dans la liste

Si vous voulez en créer une équipe, renseignez ici le nom

Répondez **OUI** si vous voulez devenir référent de votre équipe.

**Relever le défi en équipe permet d'en faire une expérience plus conviviale, en se motivant à plusieurs pour atteindre l'objectif, mais également de profiter des conseils et expériences des autres participants. Les participants relèvent le défi séparément dans leurs foyers mais se réunissent plusieurs fois pendant la durée du défi pour échanger.

**Le référent d'équipe est l'intermédiaire entre l'association ALEC, qui anime le défi, et le reste de l'équipe. Il reçoit une formation pour aider l'équipe à utiliser la plateforme et mener le défi au mieux.

Si vous vous inscrivez sans connaitre d'autres participants, mais que vous êtes intéressé pour rejoindre une équipe existante *ou en constituer une avec des inconnus, n'hésitez pas à nous faire la demande par mail à defi-declics@alecsqy.org après votre inscription !*

✓ Une fois cette étape validée, vous devriez voir apparaître un message de confirmation.

Votre inscription a bien été transmise à « l'animateur du territoire » (association ALEC SQY). Vous recevrez bientôt un mail de confirmation, une fois votre inscription validée !

Vous pouvez maintenant passer à la prochaine étape : remplir votre espace logement et la création de vos compteurs pour faire vos premiers relevés.

03 JE RENSEIGNE QUELQUES INFORMATIONS SUR MON FOYER

✓ Cette étape permet à l'outil Déclics de mieux appréhender votre logement et mieux analyser vos consommations.

✓ Rendez-vous dans l'onglet « **Logement** »

✓ Remplissez avec les informations nécessaires.

Vous devez renseigner l'ensemble des informations. Si vous avez un doute sur une information (par exemple l'année de construction, la surface exacte…), vous pouvez remplir provisoirement de manière approximative et revenir modifier une fois que vous aurez une information plus précise.

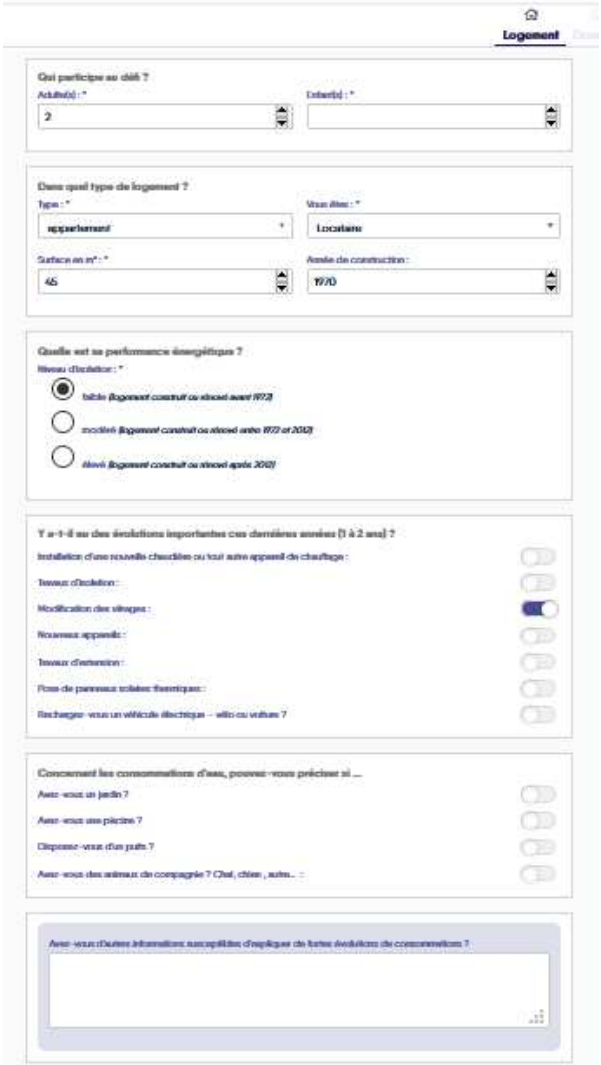

Le niveau d'isolation indique la performance de la maison. L'année de construction ou rénovation permet d'estimer la performance de celle-ci.

***Réglementation Générale sur la Protection des Données : Toutes les données collectées sont utilisées uniquement dans le cadre de l'animation des défis DECLICS, pour permettre l'accompagnement et le suivi de la participation, pour vous contacter dans l'accompagnement, élaborer des bilans régionaux et nationaux., …*

Vous aurez accès à **la configuration de votre logement.** C'est une étape important pour plusieurs raisons :

- Mieux analyser vos consommations.
- Les comparaisons des consommations entre participants seront pondérées des informations concernant le logement

✓ **Validez le formulaire** en cliquant

Comment créer un compteur et faire des relevés ?

Bonjour à toutes et tous, et félicitations pour vos futures économies d'énergies !

Si vous lisez cette fiche, vous avez déjà créé votre compte sur Déclics (https://defis-declics.org/fr/) et êtes inscrit au « Défi Energie Sud Yvelines ».

Nous allons maintenant voir comment créer vos compteurs et renseigner vos relevés.

04 – JE CREE MES COMPTEURS*
05 – J'AFFECTE MES COMPTEURS AU DEFI
06 - JE FAIS MES PREMIERS RELEVES

* AIDE – LES DIFFERENTS MODES DE SAISIE

Pourquoi renseigner ses consommations sur Déclics :

Déclics est un outil qui va vous permettre de suivre vos consommations et de les comparer avec celles des années précédentes.

Cet outil permet notamment de prendre en compte les conditions météorologiques qui influencent vos résultats. On ne peut pas comparer simplement deux factures énergétiques d'une année sur l'autre car l'hiver dernier peut avoir été plus froid ou plus chaud que celui de cette année et cela joue sur nos consommations énergétiques (chauffage et eau chaude) sans être représentatif des efforts et économies que nous réalisons par nos actions quotidiennes (éco-gestes).

Remarque: Sur ce guide vous trouverez l'appellation « **compteur physique** » qui représente votre vrai compteur, que vous avez chez vous, mais également l'appellation **« compteur fictif »** qui est celui que vous allez créer sur Déclics pour assurer votre suivi consommation.

04 JE CREE MES COMPTEURS

Il s'agit de créer vos « compteurs fictifs », que vous viendrez ensuite renseigner de temps en temps avec les données relevées sur vos « compteurs réels ».

Vous devez créer autant de compteurs « fictifs » qu'il y a de sources d'énergie dans le logement, ainsi qu'un compteur pour l'eau si vous souhaitez suivre vos consommations.
Exemple, pour un logement avec eau + électricité, et chauffé au gaz : 1 compteur gaz + 1 compteur électricité + 1 compteur d'eau = 3 compteurs.

Vous pourrez utiliser ces compteurs pour saisir vos consommations une fois le défi terminé.

✓ Pour créer un compteur, rendez-vous dans l'onglet « **Données** » puis « **+ Créer ou choisir mes compteurs pour le défi** »

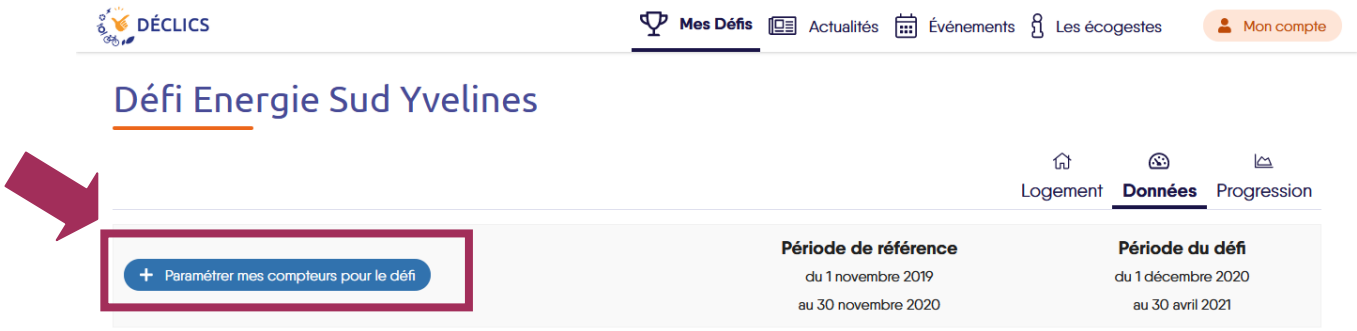

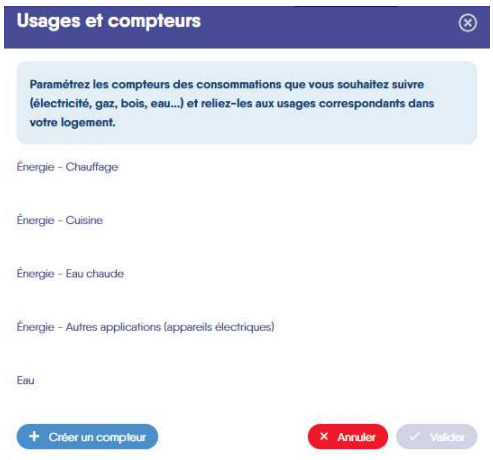

Si vous aviez créé des compteurs précédemment, vous pourrez les connecter aux usages sur lesquels le défi propose de jouer.

Si ce n'est pas le cas, vous en devez créer les compteurs avec lesquels vous allez suivre vos consommations.

Pour cela, cliquez sur

✓ Choisissez un **nom** pour votre compteur fictif, afin de pouvoir retrouver facilement de quel compteur il s'agit (exemple : « Linky », « Gaz de ville », « Granulés du poêle »…)

✓ Sélectionnez ensuite le type de compteur concerné : Eau, Electricité / Bois / Fioul / Gaz / Réseau de chaleur,

correspondant à votre source d'énergie.

- ✓ Sélectionnez le **mode de saisie**: c'est l'unité de mesure qui servira à faire vos relevés, et qui dépend de votre source d'énergie et de votre « compteur réel ».

Laissez-vous guider par le site pour remplir cette rubrique.

ATTENTION, Une fois un compteur créé, vous pouvez modifier le nom du compteur mais pas son type (Electricité / Gaz/…) ni son mode de saisie. Veillez donc à bien remplir les bonnes informations dès le début, sinon il vous faudra créer un nouveau compteur et supprimer l'ancien

Si malgré les précisions apportées vous avez toujours du mal à relever les consommations sur une de vos sources d'énergie ou déchets, contactez votre réfèrent d'équipe, ou l'équipe organisatrice du défi.

05 J'AFFECTE MES COMPTEURS AU DEFI

Paramétrez les compteurs des consommations que vous souhaitez suivre (électricité, gaz, bois, eau...) et reliez-les aux usages correspondants dans votre logement.

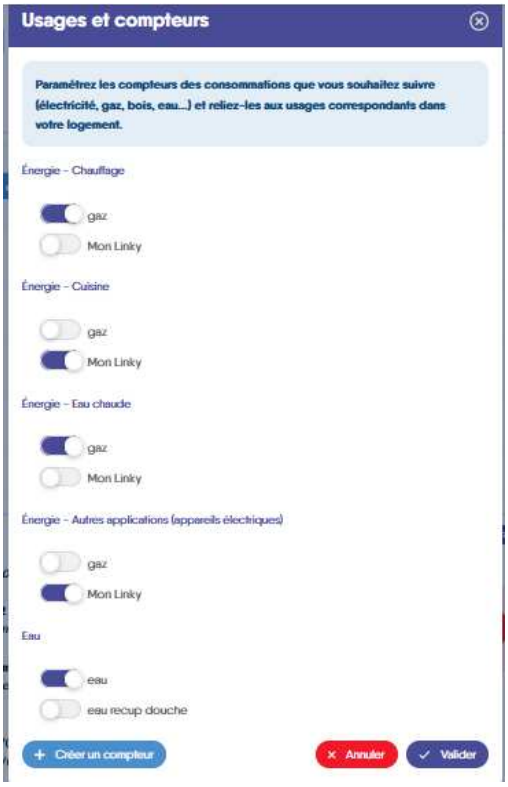

Sur cette fenêtre, vous voyez apparaitre les différents compteurs fictifs que vous avez créés, qui peuvent être pris en compte pour le défi.

- ✓ Cochez ceux que vous souhaitez utiliser pour le défi, puis cliquez sur **Valider**.

***Dans cet exemple :*

- le chauffage et l'eau chaude sont au gaz, et utilisent le compteur « gaz»
- la cuisine dispose d'un four électrique et de la vitrocéramique, donc sollicite le compteur « Mon linky »

- les autres applications (éclairage, électroménagers…) se font sur le compteur « Mon linky »

06 JE FAIS MES PREMIERS RELEVES

Vos compteurs sont maintenant créés et bien affectés au défi. Vous pouvez commencer à faire vos relevés de consommation.

- ✓ Rendez-vous dans l'onglet « **Données** », et vous trouverez les compteurs en bas de la page

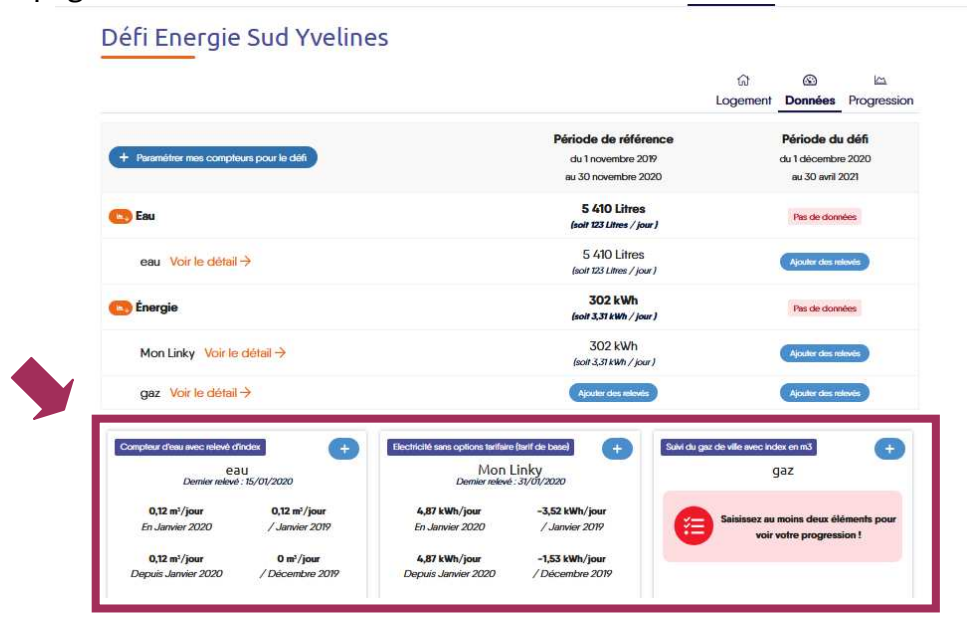

Voici comment se présentent les compteurs fictifs.

A droite un compteur qui vient d'être créé, à gauche un compteur dans lequel des relevés ont déjà été renseignés.

- ✓ Pour renseigner un relevé, cliquez sur le **+** du compteur que vous voulez renseigner.

Sur l'écran d'après, vous devez renseigner :

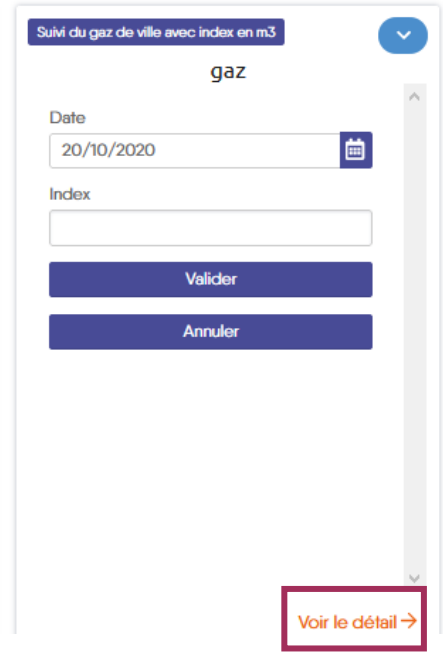

- **la date du relevé :** cette date peut être passée, par exemple si vous renseignez un historique de facture, ou si vous renseignez sur la plateforme des relevés que vous aviez notés sur papier il y a plusieurs jours.

- **L'index** relevé sur votre compteur physique (type gaz, eau, électricité…), ou la quantité (bois, fioul…) utilisée depuis le dernier relevé.

Cliquez sur « **Valider** » pour saisir votre relevé.

Vous venez de réaliser votre premier relevé !

Si vous voulez modifier ou consulter vos relevés précédents, cliquez sur **« Voir le détail »**

Pour modifier un relevé, double-cliquez sur :

- ✓ la date ou l'index, pour modifier la date ou l'index d'un relevé
- ✓ la « bulle », pour ajouter un commentaire
- ✓ la poubelle, pour supprimer ce relevé **(attention, suppression définitive, sans demande de confirmation)**
- ✓ Vous pouvez aussi modifier le nom du compteur sur Modifier

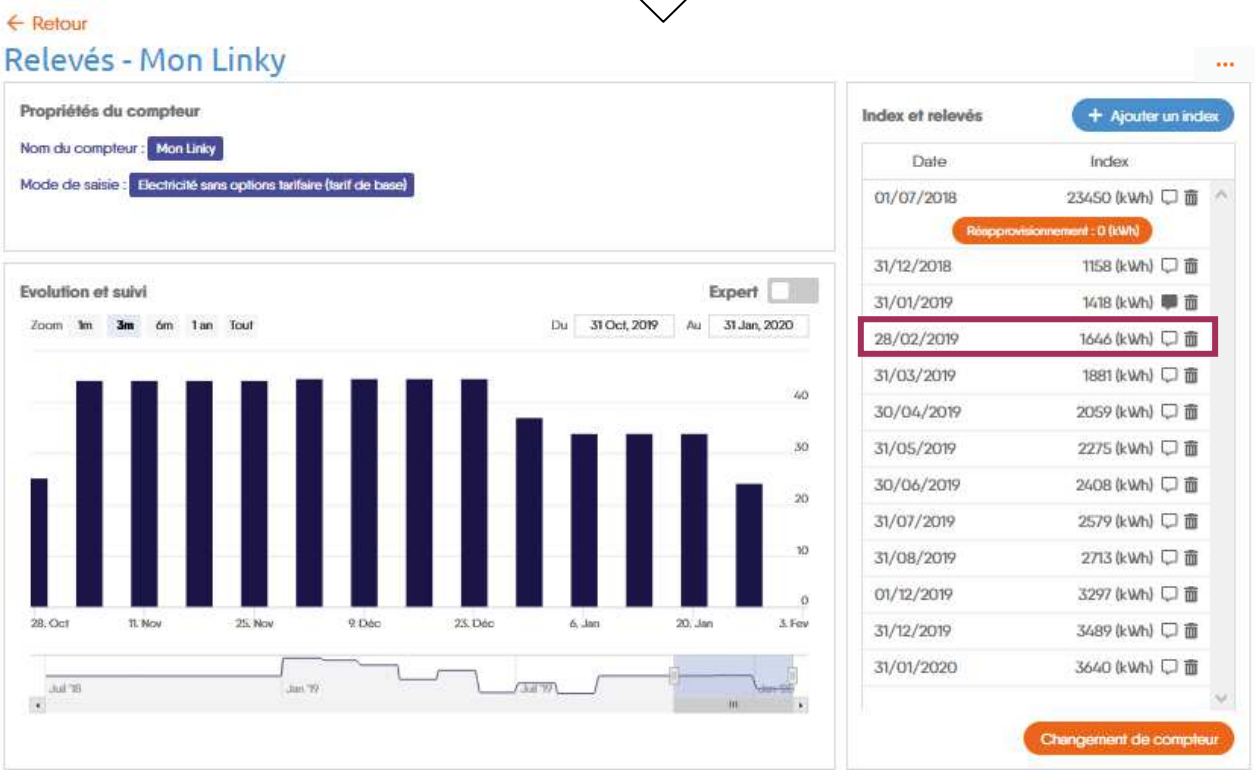

07 je réponds au quiz pour connaître mon niveau

✓ Pour réaliser le quiz, rendez-vous dans l'onglet « **Quiz** »

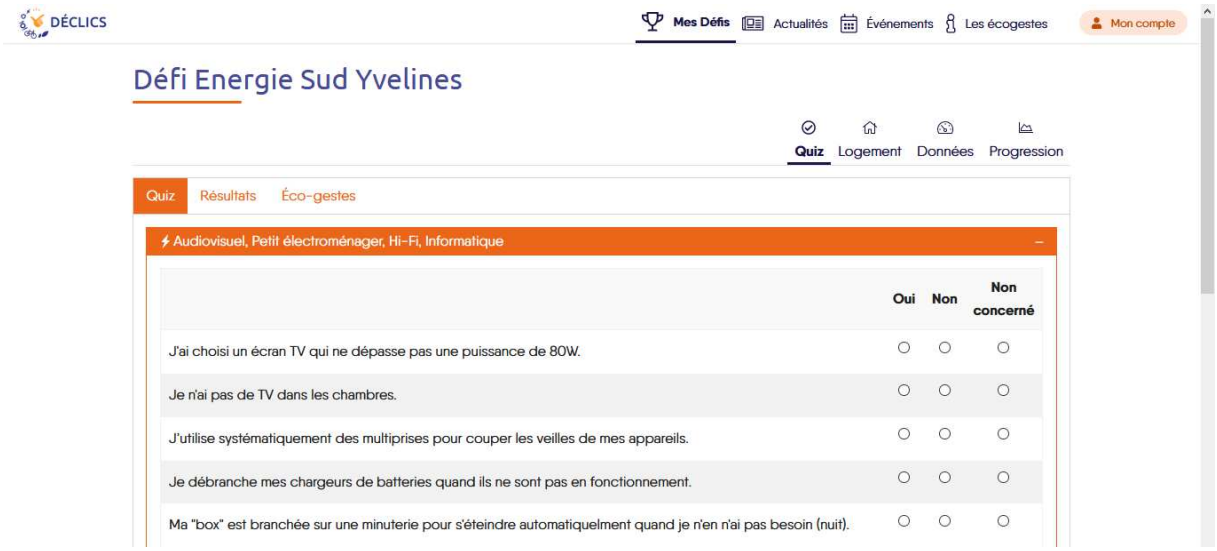

08 je suis les actualités et les événements de mon territoire

✓ Vous pouvez consulter les actualités et les agendas de votre défi et de votre territoire, des informations sur les animations proposées seront visibles et consultables sous l'onglet « **Actualités** »

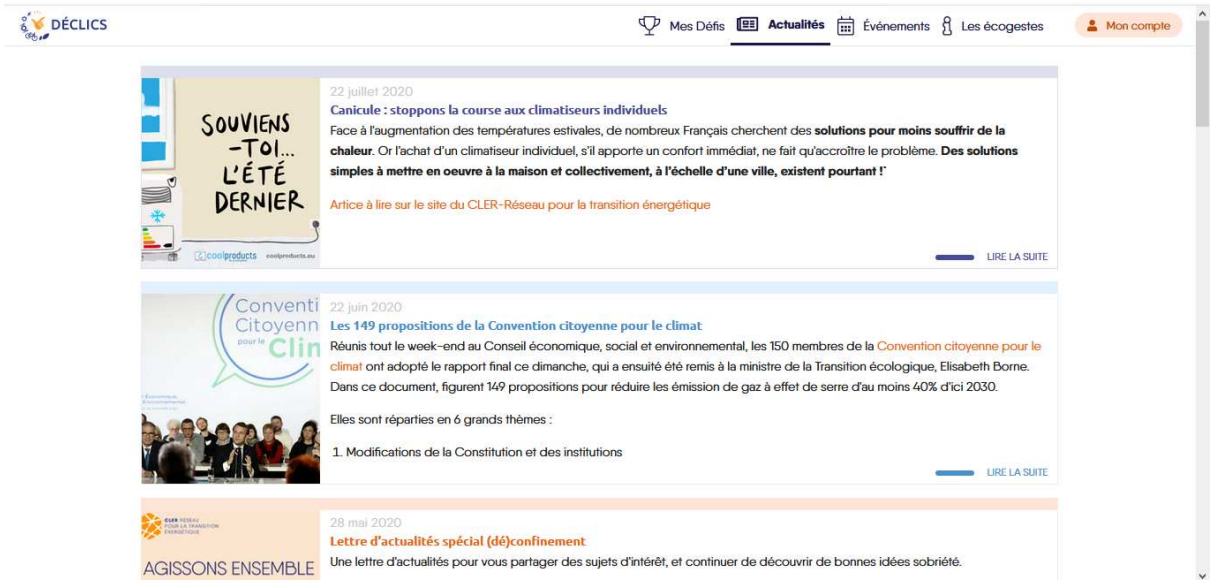

✓ Vous pourrez également vous renseigner sur les événements et ateliers proposés dans le cadre du défi en consultant l'AGENDA de la page d'accueil, onglet **« Evénements »**

Félicitation ! Vous avez maintenant créé votre compte, renseignez les informations sur votre logement et vous vous êtes inscrit au Défi Energie – Sud Yvelines
Bienvenu dans la communauté des citoyens qui souhaitent agir pour le climat et la sobriété.

Bon défi !

Mes notes